

Transports de l'Ontario, l'honorable James Snow, a accusé le gouvernement fédéral de faire preuve de discrimination à l'égard de l'Ontario dans ses mesures d'aide au transport urbain.

En réponse à une question posée aux Communes aujourd'hui concernant les 290 millions de dollars que le parti au pouvoir avait promis de consacrer au transport urbain—c'était, je crois, lors de la campagne électorale de 1974—et qui n'ont quasiment pas été distribués, le ministre des Transports a dit que le gouvernement s'était peut-être montré exagérément enthousiaste en faisant une promesse de ce genre, sans répondre précisément à la question.

N'ayant pas été habitué à tant de franchise de la part des ministres libéraux, je demanderai au leader du gouvernement s'il peut nous dire plus précisément quand ces divers engagements vont être respectés, ou s'il est d'autres engagements pris avec un enthousiasme débordant mais sur lesquels nous ne pouvons pas compter non plus.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je céderai la parole sur ce point à notre distingué collègue le sénateur Olson, qui a des renseignements à fournir.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, je sais, bien sûr, que certaines questions ont déjà été posées aujourd'hui à l'autre endroit, mais je crois savoir que si l'État fédéral prévoit des crédits dans le cadre des modalités du programme d'assistance au transport urbain, ce sont les gouvernements provinciaux qui désignent les programmes ou projets devant bénéficier de ces crédits.

Dans le cas de l'Ontario, apparemment la plupart des crédits sont allés à des suppressions de passages à niveau. Si je comprends bien, la répartition des fonds se fait suivant une formule établie à raison de \$10 par tête. Cette formule a été adoptée en consultation avec les provinces, lesquelles ont estimé que le critère de la population était le seul qui pouvait être retenu pour l'attribution des crédits. Il est évident que cette formule reconnaît aux centres les plus peuplés les besoins les plus grands en matière de transport urbain et de suppressions de passages à niveau.

Le sénateur Perrault: Vous pouvez toujours demander là-dessus l'avis de M. Davis.

L'ITALIE

LE TREMBLEMENT DE TERRE—L'AIDE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. Je suis persuadé que les honorables sénateurs ont entendu parler du tremblement de terre dévastateur qui a ravagé le sud de l'Italie hier, en faisant des milliers de victimes. Une collecte est en préparation à Toronto, sous les auspices du Congrès national des Italo-Canadiens, et des comités vont être créés ailleurs au Canada.

Est-ce que le leader du gouvernement peut nous dire si le Canada va envoyer des secours à la région sinistrée, comme il l'avait fait en 1976 lorsque le Friuli avait également été victime d'un tremblement de terre.

[Le sénateur Nurgitz.]

● (2035)

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, les nouvelles en provenance d'Italie sont vraiment tragiques. D'après les renseignements que m'a communiqués ce matin le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'Italie n'a pas encore fait appel à l'aide internationale, mais si elle le faisait, le Canada songerait sans aucun doute à y répondre. Le Canada a montré sa générosité bien des fois et en particulier à l'occasion de la catastrophe de Friuli.

En l'occurrence le gouvernement incite les Canadiens intéressés à communiquer avec la Société canadienne de la Croix-Rouge qui a demandé à coordonner l'aide apportée à la région dévastée. Nous invitons les gens à donner de l'argent qui permettra aux secouristes locaux de fournir rapidement des approvisionnements qui répondront aux besoins locaux mieux que tout don en nature.

Je crois qu'en fin d'après-midi, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, a fait une nouvelle déclaration et j'espère que nous pourrions en obtenir la copie au cours de la soirée ou à temps pour la période des questions de demain. J'espère que je pourrai alors fournir plus de renseignements sur l'aide directe apportée par le Canada aux victimes de cette terrible catastrophe.

Le sénateur Bosa: Le leader du gouvernement va-t-il présenter des instances au gouvernement pour que tout secours sous forme d'argent liquide apporté aux victimes du tremblement de terre soit remis par l'intermédiaire du Congrès national des Canadiens italiens qui, à l'occasion du dernier tremblement de terre, ont fait un merveilleux travail en fournissant des abris aux victimes au lieu de leur assurer un simple secours temporaire, ce que le gouvernement italien est bien capable de faire?

Le sénateur Perrault: L'honorable sénateur Bosa est un expert en la matière et, par le passé, il a joué par ses conseils un rôle très utile quand il s'agissait d'apporter des secours aux réfugiés des diverses parties du monde, et notamment en ce qui concerne les souffrances humaines causées par les désastreux séismes en Italie.

Je transmettrai certainement au gouvernement sa suggestion de ce soir. Puis-je inviter le sénateur Bosa à partager avec le gouvernement d'autres idées qu'il pourrait avoir à ce sujet?

LA CONFÉRENCE COMMERCIALE DES PAYS RIVERAINS DU PACIFIQUE

RAPPORT DU LEADER DU GOUVERNEMENT

L'honorable Orville H. Phillips: Honorables sénateurs, la semaine dernière, les réponses optimistes du leader du gouvernement nous ont manqué. Il assistait en Colombie-Britannique à une conférence communément désignée sous le nom de conférence des pays riverains du Pacifique. Il s'agissait d'une conférence inusitée, car elle s'est déroulée à huis clos. Je veux assurer au leader du gouvernement que les sénateurs de ce côté-ci n'ajoutent nullement foi à la rumeur selon laquelle le premier ministre aurait exigé le huis clos en apprenant que le leader du gouvernement devait y assister. Je me demande si le leader du gouvernement au Sénat nous présentera un rapport sur la conférence.